

Victime de son succès, la mairie renouvelle l'opération « composteurs »

Après le grand succès de l'opération « composteurs » de mairie de Cousance, ce printemps et en accord avec le Sictom (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères), la commune a décidé de renouveler à titre exceptionnel ce dispositif durant le mois de juin uniquement.

Le prix livré d'un composteur est de 15 euros au lieu de 60 euros. Pour le maire de Cousance, Christian Bretin, « c'est une façon d'anticiper aussi, car dès 2023, chacun devra disposer d'une solution de tri à la source de ses déchets organiques » (notre article de ce lundi 3 juin).

Pour commander votre composteur, il suffit d'appeler la mairie au 03.84.85.90.21.



Un habitant avec son nouveau composteur. Photo Progrès/Benjamin GRAPPE